

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 7 juin 2004 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Gilles Gagnon, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Paul-Eugène Gagnon, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est présente

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux du 3 et 17 mai 2004**
- 4. Suivi des procès-verbaux**
- 5. Déboursés**
- 6. Période de questions**

ORDRE DU JOUR

A. Administration générale

1. UPA / résolution
2. Les Habitations de Sainte-Luce / panneaux
3. Règlements de la Sûreté / adoption
4. MRC de la Mitis / golf
5. Ève Goulet/ fille de Frédéric Goulet et Isabelle Descoteaux
– 144 Route du Fleuve Ouest
Alex Synnott / fils de Marie-Hélène Cloutier et Dominic Synnott – rue Bouchard
Chloé Proulx / fille de Carlos Proulx et Annie Dubé – rue Eudore-Allard
6. Ville de Mont-Joli / Transport adapté – rapport
7. Logo
8. RAEQ / installation de trois bouées au dessus de l'Empress of Ireland
9. Roy, Beaulieu Carrier / dossier Pierre Laplante
10. États trimestriels

B. Sécurité publique

C. Transport

1. Marc Beudet / droit de passage
2. Ministère des Transports / réfection du pont (A.J. Migneault)
3. Delfar / rue des Coquillages – égout pluvial

D. Hygiène du milieu

1. Projet Luc Babin / matériaux
2. Rang 2 Est
3. Paul Gingras / raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout
4. Delfar / compagnonnage

E. Urbanisme

1. Ferme Léonard Gagné et Fils inc. / avis d'infraction (**copie**)
2. La Pisciculture des Cèdres Inc. / canalisation du ruisseau Lechasseur sur le lot 294 Sud, 3^e Rang Est
3. Modification du règlement de zonage 24-2, 24-3
4. Dossier PIA – Évaluation des demandes
 - 4.1 Michel Carignan, 3 Route du Fleuve Ouest – construction maison
 - 4.2 Marc Gallant, 143 Route du Fleuve Ouest – garage annexé
5. Nomination au CCU
6. Compte rendu du CCU
7. Rapport de l'inspecteur

F. Loisir et culture

1. Moniteurs de terrain de jeux / engagement
2. Terrains des Loisirs de Luceville / rénovations
Parc de quartier / aménagement

G. Édifice et machinerie

H. Divers

1. Festival Country Western de Saint-Gabriel / demande
2. Club de Voile force cinq / location
3. Corporation développement touristique / demande
4. Corporation développement touristique / acquisition de terrains

168-2004

Ordre du jour

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

169-2004

Procès-verbaux du 3 et 17 mai 2004

Attendu que les photocopies des procès-verbaux du 3 et 17 mai 2004 ont été adressés à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Gilles Gagnon appuyé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et les procès-verbaux soient adoptés.

Adopté

Suivi des procès-verbaux

Le maire fait la lecture de quelques résolutions

FACTURES PAYÉES - MAI 2004

1	Rémunération élus - mai	2 147.10 \$
2	Rémunération employés - mai	23 711.11 \$
3	REER - mai	2 075.14 \$
4	Caisse populaire - règ. naissance	150.00 \$
5	MAPAQ - dîner rencontre	40.00 \$
6	Martin Gaudreault - journée porte ouverte "Service incendie"	100.00 \$
7	Carrefour de la Littérature de Mont-Joli - don	25.00 \$
8	Fabrique de Luceville - location	680.98 \$
9	Société canadienne des postes - timbres	281.81 \$
10	Cégep de Saint-Laurent - formation	1 823.15 \$
11	PG Mensys - formation	143.78 \$
12	Adjutor Pelletier - remboursement achat balai mécanique	460.10 \$
13	COMBEQ - adhésion 2004	241.55 \$
14	Société d'assurance automobile du Québec	28.76 \$
15	Financière Manuvie	2 558.37 \$
16	Télus Québec - édifices	1 115.54 \$
	- pagettes	319.11 \$
17	Télus Mobilité - internet	25.25 \$
18	Hydro-Québec - éclairage public	1 588.22 \$
	- édifices municipaux	4 266.78 \$
19	Citicorp Finance - photocopieur	446.07 \$
20	Services Sanitaires du St-Laurent - contrat orudres/récup.	10 878.38 \$
21	Matériaux Économiques Inc. - poste de pompage	8 626.88 \$
22	Cogeco Câble Inc. - internet	80.46 \$

TOTAL PAYÉ: 61 813.54 \$

FACTURES À PAYER - MAI 2004

1	Ministère du Revenu - remises mai	8 040.12 \$
2	Receveur général du Canada - remises mai	4 682.59 \$
3	Gaétan Ross - frais de déplacement	699.05 \$
4	François Arsenault - frais de déplacement	53.90 \$
5	Mélanie Thériault - frais de déplacement	47.94 \$
6	Jean-Claude Molloy - frais de déplacement	56.21 \$
7	Petite caisse	397.89 \$
8	Télus - téléphones	1 111.28 \$
9	SuperPages - inscription annuaire	23.12 \$
10	Épicerie Pineault - Café, jus, lait	22.68 \$
11	Club Papetier - papeterie	307.94 \$
12	Lyreco Inc. - cartouches encre	232.07 \$
13	Fournitures et Ameublement du Québec - Relieur, papier	308.99 \$
14	Bureau en gros - écran	632.63 \$
15	Centre bureautique	63.26 \$
16	Transcontinental Rimouski - papier bleu	213.48 \$
17	Services Kopilab - encre	59.81 \$
18	Société Nationale de l'Est	93.17 \$
19	Ressources naturelles - mutations	27.00 \$
20	Progrès-Echo - pub. Destination Bas St-Laurent	333.57 \$
21	Maison d'auto Fortier - cellulaire travaux publics	136.69 \$
22	Sécurité médic - trousse incendie	347.96 \$
23	J.E. Goulet Enr - gants de travail	25.31 \$
24	Biologie Aménagement BSL - analyses d'eau	938.60 \$
25	Produits sanitaires Lépine - papiers mouchoirs	31.12 \$

26	Buanderie le Blanchon - salopettes	122.37 \$
27	Garage Gilles Desrosiers - essence	462.30 \$
28	Garage St-Laurent - essence	264.75 \$
29	Garage mario DeChamplain - essence	745.77 \$
30	Gaz-o-Bar - huile chauffage	482.69 \$
31	Pétrole Bilodeau - mazout # 2	388.38 \$
32	Quincaillerie Ste-Luce-Luceville	1 119.99 \$
33	Rénovateur Rona - roulettes	107.59 \$
34	Air liquide Canada	87.98 \$
35	Pièces d'auto Rimouski	252.81 \$
36	Dickner - roulement à palier balai	89.37 \$
37	Métal du Golfe - achat fer	41.41 \$
38	Atelier C.Y Gagnon - rodes	1 261.30 \$
39	Garage Raymond Turcotte - inspection	415.23 \$
40	Pièces d'équipement Bergor - brosses	783.86 \$
41	F.Q.M. - frais de transport Dicom	22.13 \$
42	Soudures D.L.M. inc.	258.43 \$
43	Mécanique R.H. - bushings	51.76 \$
44	Remorquage Jacques D'Anjou - balais mécanique	161.03 \$
45	Yvon Lachance & Fils - creusage fossé	207.05 \$
46	Le Groupe Réjean Claveau Ltée - terre	13.80 \$
47	Wolseley - asphalte froide, manchons, tuyau	2 247.67 \$
48	Moteurs Électriques B.S.L. - compteur d'heures	178.96 \$
49	Réfrigération GRL - entretien climatisation	128.43 \$
50	J.R.M. Électrique - fixture extérieure	77.07 \$
51	Méga-Scène - machine à fumée	57.51 \$
52	Extincteurs de Rimouski - recharge	86.27 \$
53	Boivin & Gauvin	27.61 \$
54	C.R.S.B.P. - bibliothèque Ste-Luce	22.90 \$
55	Alpha-Tabco - chaises, dossiers de chaises et sous-pattes	1 543.07 \$
56	Claire Saindon - cours Yoga	400.00 \$
57	Lucie Lafrance - cours aérobie	125.00 \$
58	Hélène Pelletier - soccer intérieur	175.00 \$
59	Marie-Kim Gagnon-Pelletier - soccer intérieur	24.00 \$
60	Simon Lavoie - saisie données Politique familiale	80.00 \$
61	Vincent Bouillon - saisie données Politique familiale	80.00 \$
62	BPR Groupe-conseil - projet Côte de l'Anse	7 235.03 \$
63	S.P.A.R. - patrouille	402.59 \$
64	Roy, Beaulieu, Carrier, dossier Collin, Laplante, RAEQ	1 980.13 \$
65	Municipalité de St-Donat - Déneigement Rang 4 Ouest	897.55 \$
66	Ville de Mont-Joli - Transport adapté	44.00 \$
67	M.R.C. de la Mitis - Quote-part, travaux urbanisme	40 154.56 \$
68	Min. Sécurité publique, Sûreté du Québec	90 052.00 \$
69	Club de soccer Ste-Luce - remb. sub. Fête Nationale	700.00 \$
70	C.D.S. - obligations	879.95 \$
71	Cégep de Rimouski, gardiens avertis,	480.00 \$
72	Madone Rioux - entrée d'eau gelée	88.04 \$

174 393.72

TOTAL À PAYER: \$

236 207.26

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: \$

Je, certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 mai 2004.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier

170-2004

Déboursés

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des comptes dus au 31 mai 2004 à l'exception de la facture de la Ville de Mont-Joli concernant le Transport Adapté au montant de 44 \$.

Adopté

UPA / résolution – négatif

Les Habitations de Sainte-Luce / panneaux – reporté à l'automne 2004

Règlements de la Sûreté du Québec / aucune modification

171-2004

MRC de la Mitis / golf

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'invitation de la MRC de la Mitis à participer au tournoi de golf du monde municipal qui se tiendra le 1^{er} août 2004 au Club de golf de la Pointe à Grand-Métis. Les élus et les employés sont autorisés à participer à cette activité. Les profits seront remis en part égale à Centraide Bas-St-Laurent et à la Fondation du Centre mitissien de santé et de services communautaires. Golf et souper 50 \$/personne jusqu'à concurrence de 100 \$.

Adopté

172-2004

Règlement des naissances

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75 \$ dans le compte des nouveaux-nés suivants, et ce, selon le règlement des naissances.

Chloé Proulx

Alex Synnott

Ève Goulet

Adopté

Acc. réc.

Ville de Mont-Joli / Transport adapté – rapport

Le conseil municipal accuse réception du rapport financier annuel 2003 du Transport Adapté " La roue de Vie".

Logo / information

173-2004

RAEQ / installation de trois bouées au dessus de l'Empress of Ireland

Considérant qu' une demande d'installation de trois bouées au dessus de l'Empress of Ireland a été déposée par la RAEQ;

Considérant qu' aucune entente n'est intervenue entre la RAEQ et la municipalité pour régler le solde du prêt cautionné par cette dernière;

Par conséquent il est proposé par Gaston Beuchesne appuyé par Gilles Gagnon et résolu unanimement de refuser la demande d'installation de trois bouées au dessus de l'Empress of Ireland.

Adopté

Roy Beaulieu Carrier / dossier Pierre Laplante – reporté

Acc. rec.

État trimestriel

Le conseil municipal accuse réception d'un état des revenus et dépenses pour les mois de janvier, février, mars et avril 2004.

Marc Beudet / droit de passage – information

174-2004

Ministère des Transports / réfection du pont (A.J. Migneault)

Considérant qu' une demande a été déposée concernant le pont du cours d'eau Parent situé sur le Rang 3 Ouest;

Considérant que le mur de support central du pont obstrue les glaces lors des fontes du printemps et provoque des débordements;

Considérant que ce pont n'est plus conforme au débit du cours d'eau et qu'il est dans un état avancé de détérioration;

Considérant que le pont du cours d'eau Parent cause des problèmes et des frais aux propriétaires avoisinants;

- ° perte de récolte
- ° des débris laissés sur les champs
- ° dommages causés aux champs

Considérant que le ministère des Transports a été conscientisé sur ce problème;

Par conséquent il est proposé par France St-Laurent appuyé par Guy Caron et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports d'effectuer les travaux nécessaires afin de corriger la situation au pont du cours d'eau Parent située sur le Rang 3 Ouest.

Adopté

175-2004

Delfar / rue des Coquillages – égout pluvial

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services professionnels de Delfar Experts-conseils pour la production des plans et spécifications techniques du projet d'égout pluvial de la Rue des Coquillages, pour un montant de 7 500 \$ plus taxes. Une évaluation des coûts est demandée à la mi-projet. Ce montant est pris à même le budget courant.

Adopté

Demande d'installation de lumières de rue / Routes Carrier et Dionne – à l'étude

176-2004

Projet Luce Babin / matériaux

Proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de matériaux d'aqueduc et d'égout pour le projet Luc Babin. Ce montant est prévu dans le règlement d'emprunt R-2003-36. Advenant un dépassement au montant prévu, il est absorbé par le promoteur.

Adopté

177-2004

Rang 2 Est

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche d'un signaleur et d'un journalier pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc du Rang 2 Est. Ces dépenses sont prévues au règlement d'emprunt R-2003-38.

Adopté

178-2004

Paul Gingras / raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout

Considérant que Monsieur Paul Gingras désire se porter acquéreur du lot 85-4, Route 132 Ouest;

Considérant qu' une demande a été faite à l'égard d'une éventuelle extension des réseaux d'aqueduc et d'égout;

Par conséquent il est proposé par Gilles Gagnon appuyé par Martine Plante et résolu à l'unanimité de donner son accord de principe à faire les travaux d'aqueduc et d'égout pour desservir les terrains de sa demande et que les frais soient partagés entre les usagers.

Adopté

179-2004

Delfar / compagnonnage

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Mario Voyer, comme compagnon, reconnu par Emploi-Québec pour et au nom de Delfar Experts-conseils concernant la formation des opérateurs en eau potable, et ce afin d'obtenir un certificat de compétence en vertu de l'article 44 du règlement sur la qualité de l'eau potable. Cette formation est d'une durée moyenne de 7 à 13 jours au taux de 450\$ / jour qui est dirigé en milieu de travail au terme de la formation théorique. (5 jours qui seront partagés avec d'autres municipalités)

Adopté

Ferme Léonard Gagné et Fils inc. / avis d'infraction – information

La Pisciculture des Cèdres Inc. / canalisation du ruisseau Lechasseur sur le lot 294 sud, 3^e Rang Est – information

180-2004

Modification du règlement de zonage 24-2, 24-3

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 et l'amendement numéro 423-2000 aux fins de modifier les usages permis et la marge de recul en zone 24-2 et 24-3.

PROJET DE RÈGLEMENT

TITRE : **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 348-93 ET L'AMENDEMENT NUMÉRO 423-2000 AUX FINS DE MODIFIER LES USAGES PERMIS ET LA MARGE DE REcul EN ZONE 24-2 ET 24-3.**

Considérant que le Conseil municipal de Sainte-Luce a adopté, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le 4 janvier 1993, le règlement numéro 348-93 relatif au zonage et, le 22 mars 2000, le règlement numéro 423-2000 relatif aux normes d'implantation et usages permis dans les zones 24-1, 24-2 et 24-3;

Considérant que la municipalité peut, en vertu des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, modifier son règlement de zonage ;

Considérant que le Conseil municipal a adopté un *PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU)* pour le secteur du "centre du village" afin d'y déterminer l'aménagement d'un développement résidentiel ;

Considérant qu' on doit permettre l'usage "habitation unifamiliale jumelée" en zone 24-2 pour que le règlement soit conforme au PPU ;

Considérant que les normes d'implantation doivent être corrigées pour tenir compte d'une implantation en bordure de la route 132 pour certains terrains ;

Pour ces raisons, il est proposé par _____ appuyé par _____ et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de Sainte-Luce adopte le règlement _____ et statue par ce règlement ce qui suit:

1. MODIFICATION DU RÈGLEMENT #423-2000 :

Le Règlement #423-2000 est modifié comme suit :

1.1.1.1 Ajouter l'usage "Habitation unifamiliale jumelée" aux usages permis dans la zone 24-2 (R);

1.1.1.2 Pour une implantation en bordure de la Route 132, indiquer que la marge de recul avant minimale est de 10 mètres et qu'il n'y a pas de marge maximale par rapport à la Route 132.

À l'article 2, 2^o paragraphe "Normes d'implantation", modifier aux endroits suivants:

À l'item "Marge de recul avant minimum", remplacer "*7 mètres*"
par :
«10 mètres sur la Route 132 et 7 mètres ailleurs;»

À l'item "Marge de recul avant maximum", remplacer "*8 mètres*" par :
«Aucun maximum sur la Route 132 et 8 mètres ailleurs;»

2. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté

181-2004

Dossier PIA – Michel Carignan

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Michel Carignan. 3 Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Martine Plante
appuyé par: Guy Caron

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Michel Carignan (numéro: 2004-00066) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

182-2004

Dossier PIA – Marc Gallant

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Marc Gallant, 143 Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: France St-Laurent
appuyé par: Gilles Gagnon

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Marc Gallant (numéro: 2004-00078) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

183-2004

Nomination au CCU

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de nommer Monsieur René Desgagnés membre du Comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Luce, représentant le secteur Luceville, pour une période de deux ans.

Adopté

Acc. réc.

Accusé réception / compte rendu du CCU

Le conseil municipal accuse réception du compte rendu du CCU présenté par l'inspecteur des bâtiments en date du 7 juin 2004.

Acc. réc.

Accusé réception / rapport de l'inspecteur

Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspecteur des bâtiments en date du 7 juin 2004.

184-2004

Moniteurs de terrain de jeux / engagement

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'engagement de quatre personnes comme animateur de terrain de jeux pour le service des loisirs, et ce pour une période de 8 semaines chacune. La municipalité recevra une subvention pour une personne. Le tout tel que prévu au budget 2004.

Adopté

185-2004

Terrains des loisirs de Luceville / rénovation

Proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat d'un terrain lot 186-17 au montant de 4 000\$ appartenant à Madame Pauline St-Laurent et par la suite d'autoriser le début des travaux concernant l'aménagement d'un parc de quartier. Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat d'achat.

Adopté

Festival Country Western de Saint-Gabriel / demande – négatif

186-2004

Club de Voile force cinq / location

Proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de reconduire pour l'année 2004 la location du chalet situé sur la route du Fleuve Est "Force Cinq" pour un montant de 500\$.

Adopté

187-2004

Corporation de développement touristique / demande

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'adhérer à la demande datée du 17 mai 2004 de la Corporation de Développement touristique de Sainte-Luce concernant la journée du concours de Sculptures de Sable qui se tient le 24 juillet 2004 et de verser la subvention de 1000\$ telle que prévu au budget ainsi que 125\$ représentant le 1^{er} prix offert par la municipalité.

Adopté

Acc. réc.

Corporation de développement touristique / acquisition de terrains

Le conseil municipal accuse réception de la demande datée du 26 mai 2004 de la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce concernant l'acquisition de terrain.

Adopté

188-2004

Quai de Sainte-Luce

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de donner son accord de principe concernant le plan présenté pour l'aménagement d'un stationnement au quai de Sainte-Luce et autoriser les travaux pour la fin juin.

Adopté

Dépôt d'une pétition concernant une demande pour la construction d'une conduite d'égout du Bar Ashini, du côté sud de la Route 132 jusqu'au ruisseau à la Loutre.

189-2004

Félicitations

Proposé par: Gaston Beaudesne

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de donner une motion de félicitations à Bonbon Espresso Blouin de Sainte-Luce qui s'est mérité un lauréat au niveau national dans le Concours québécois en entrepreneurship.

Adopté

190-2004

Levée d'assemblée

Proposé par Gaston Beaudesne et résolu à l'unanimité que la session soit ajournée au 21 juin 2004 à 20h30.